

Chastre, le 30 décembre 2015

Conformément à l'article L.1122-13, § 1^{er} du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer

M.....

Pour la première fois à la séance du Conseil communal qui aura lieu le **13 JANVIER 2016 à 18 heures** à la Maison communale, 71 Avenue du Castillon à 1450 Chastre.

SEANCE PUBLIQUE

1. Procès-verbal de la séance du 16 décembre 2015 : approbation (vote)
2. Démission d'un membre du Collège communal : prise d'acte
3. Pacte de majorité adapté : prise d'acte
4. Prestation de serment d'un nouveau membre du Collège communal et installation de ce membre.
5. Tableau de préséance : adaptation (information)
6. Urbanisme : aménagement du territoire : demande de permis d'urbanisme Devaux-Nivard - construction d'une habitation unifamiliale rue de la Chapelle – modification d'une voirie communale pour la réalisation d'un trottoir impliquant l'élargissement de l'espace destiné au passage public (vote)
7. Règlement sur les cimetières : adaptation (vote)
8. Finances : centimes additionnels 2016 – approbation de la Tutelle (information)
9. Finances : modification budgétaire 2015 – réformation de la Tutelle (information)
10. Finances : Taxe sur les déchets ménagers 2016 – Approbation de la Tutelle (information)

SEANCE A HUIS CLOS

11. Directeur financier : désignation du candidat (vote)
12. Enseignement : ratification (vote)

Par ordonnance
Pour le collège communal,

La Directrice générale ff,

C. VAN MEENSEL



Le Bourgmestre,

C. JOSSART